

Les Mandats du CLC

Engagés à soutenir les jeunes dans leur parcours, ainsi qu'à assurer une plus grande cohésion et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes, les membres des CLC travaillent en partenariat afin de réaliser les objectifs suivants :

- Créer des environnements favorables au développement des jeunes;
 - S'assurer de l'harmonisation des efforts déployés pour chacun des cinq enjeux ciblés dans la démarche COSMOSS;
 - Harmoniser les mécanismes locaux de concertation en faveur des jeunes (Entente de complémentarité de services MELS-MESS, Québec en Forme, Avenir d'enfants, projets cliniques, ÉLÉ, etc.) afin de réduire les actions en silo;
 - Développer des passerelles facilitant le passage d'un service à un autre;
 - Témoigner de l'offre de services aux jeunes sur le territoire local;
 - Convenir, lorsque nécessaire, d'entente de collaboration et d'échanges d'information;
 - Améliorer l'accueil, la référence et l'accompagnement des jeunes en difficulté qui ont recours aux services d'un ou de plusieurs organismes publics et communautaires;
- Établir des mécanismes de suivi du cheminement des jeunes et d'atteinte d'objectifs en matière de continuité des services en portant une attention particulière aux mesures d'accompagnement identifiées dans l'Engagement Jeunesse (Alternative jeunesse, Qualification des jeunes, IDÉO 16-17, Jeunes en Action, Transition de l'école vers la vie active des élèves handicapés, etc.);
 - Proposer des actions pour simplifier la réglementation et les procédures administratives concernant l'offre de services aux jeunes;
 - Réduire les délais avant d'accéder à un service donné;
 - Moduler les interventions ou stratégies locales dans le but de les rendre davantage complémentaires.



Intégration sociale et professionnelle durable



cosmoss
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR
UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ
—MRC de Rivière-du-Loup—

« Pour agir efficacement en faveur d'un jeune, nous avons besoin d'un réseau interactif de partenaires. »

Déclaration de Jakarta, 1997.



COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup
Andrée Duguay, agente de liaison
310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3
Téléphone : (418) 867-2485 poste 230
Télécopieur : (418) 867-3100
Courriel : andree.duguay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Site internet : www.cosmoss.qc.ca



Entrée scolaire réussie

La Mission

COSMOSS est un regroupement volontaire de partenaires multisectoriels (ministères et organismes) qui partagent un constat des difficultés rencontrées par les jeunes et qui s'engagent à concrétiser une démarche de collaboration et de continuité de services pour améliorer le parcours des jeunes vivant en contexte de vulnérabilité.

Notre approche de mobilisation est centrée sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services. Pour parvenir à améliorer les conditions de vie des jeunes, nous avons aussi convenu d'agir sur quatre grands enjeux interreliés :

- Favoriser une entrée scolaire réussie;
- Favoriser le développement des saines habitudes de vie;
- Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative;
- Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable.

Les Objectifs

Les objectifs généraux sont de nature à :

- Soutenir les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens en santé, actifs et contributifs;
- Améliorer la continuité, la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des services destinés aux jeunes de 0 à 30 ans.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Créer un réseau concerté de partenaires engagés dans l'atteinte de la vision COSMOSS;
- Établir de façon durable un travail collectif d'identification des priorités d'intervention pour chacun des cinq enjeux ciblés dans la démarche COSMOSS, de convergence et de complémentarité des actions, de fluidité des mesures et de résolution des failles;
- Réduire les actions en silo et harmoniser la concertation en faveur des jeunes;
- Développer des passerelles facilitant le passage d'un service à un autre;
- Établir des mécanismes de suivi du cheminement des jeunes et d'atteinte d'objectifs en matière de continuité des services;
- Convenir, lorsque nécessaire, d'entente de collaboration et d'échange d'information;
- Améliorer l'accueil, la référence et l'accompagnement des jeunes en difficulté qui ont recours aux services d'un ou de plusieurs organismes publics;
- Simplifier la réglementation et les procédures administratives concernant l'offre de services aux jeunes;
- Réduire les délais avant d'accéder à un service donné;
- Moduler les programmes, interventions ou stratégies dans le but de les rendre davantage complémentaires.

La Vision du CLC

Au début de l'année 2009, le CLC COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup s'est doté d'une vision commune :

Que l'ensemble de notre communauté contribue à la création d'environnements favorables et se distingue par :

- l'accompagnement des jeunes provenant de milieux vulnérables dans les différentes étapes de leur parcours social et professionnel;
- le développement d'interventions précoces auprès des familles favorisant le plein potentiel des parents et des enfants;
- la capacité à répondre aux besoins diversifiés des jeunes peu importe leur provenance sur le territoire et leur contexte socio-économique.



Saines habitudes de vie

Le Rôle du CLC

Le rôle du Comité local de coordination (CLC) COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup

- Émission de la vision;
- Cohérence des actions déployées sur le territoire;
- Réseautage des différentes organismes;
- Dénouement des impasses;
- Mise à profit des leviers locaux, régionaux et nationaux.



Persévérance scolaire et réussite éducative

* Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.